Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260203-2026_01_05-DE

CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLÉMY

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL

Séance du 22 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux janvier à 19 heures, le conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le quinze janvier deux mil vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Michel RICHARD, Maire.

Étaient présents :

CADIN Laurent
CHAPRON Frédéric
DREZEN-LAURGEAU Marielle
FRANÇAIS Nadège
FRÉVILLE Jean-François
HUET Solvec
JÉHAN Jean-Pierre
LATIMIER Daniel
LE GLATIN Dominique
LEFFONDRÉ Isabelle
LENORMAND Ludovic
LE MERCIER Pierrick
MARTIN Fabrice
MOISAN Catherine
OLIVIERO Nathalie
RAULT Thérèse

Absentes excusées : HAMON Sophie (Donne pouvoir à MOISAN Catherine).

Nombre de membres en exercice : 18 **Nombre présents :** 17

Secrétaire : Frédéric CHAPRON

2026-01-05 : DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (DIA)
2.3 DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Michel RICHARD, Maire donne lecture à l'assemblée des déclarations d'intention d'aliéner des biens cadastrés suivants :

- Section C n°1392 superficie 150 m², situé 4 La Gare de Moncontour.
- Section C n°1395 superficie 2479 m² situé 4 La Gare de Moncontour.
- Section C n°1396 superficie 390 m² situé 4 La Gare de Moncontour.

- Section F n°2044 superficie 181 m² situé 3 Bis rue de la Mairie.

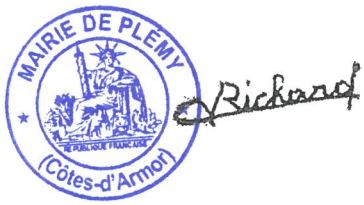
- Section YR n°63 superficie 2435 m² situé 4 rue Saint-Sébastien

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de ne pas exercer son droit de préemption sur les biens susnommés.

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260203-2026_01_05-DE

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire, Michel RICHARD



Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception

en Préfecture le 3 février 2026
et de la publication le 3 février 2026
Le Maire, Michel RICHARD

